

OPEN DOORS: RÈGLEMENT

1: Avant-propos

Dans le cadre de sa programmation, le Festival del film Locarno (FFL) organise une section appelée Open Doors qui a été voulue par la Direction du développement et de la coopération (DDC).

Le Festival se porte garant de l'organisation de cette section qu'il confie à des personnes responsables de ce projet.

2: Dates

Le 65^{ème} Festival del film Locarno aura lieu du 1 au 11 août 2012. Les journées consacrées à *Open Doors co-production lab* se dérouleront du 4 au 7 août 2012.

La date limite pour la remise des projets est fixée au 13 mars 2012.

3: Objectifs

La section nommée "Open Doors", fondée et organisée avec la collaboration de la Direction du développement et de la coopération (DDC) du Département fédéral des affaires étrangères suisses (DFAE) qui a pour but de lancer des projets de films provenant de pays où le cinéma est en voie de développement, s'engage à mettre à la disposition de ces pays des moyens pour trouver des partenaires intéressés par une coproduction.

Cette initiative, qui se concentre chaque année sur un pays différent, œuvre de deux manières. D'une part, *Open Doors co-production lab* aide à l'établissement de contacts entre les professionnels du pays choisi et de potentiels partenaires, pour la plupart européens, afin d'apporter un soutien à des projets qu'il serait autrement difficile de réaliser. Chaque année, une fois les inscriptions closes, le Festival retient de nouveaux projets, issus de la région choisie, qui sont présentés pendant le *Open Doors co-production lab*.

À la fin de l'atelier, le projet gagnant reçoit une subvention soit pour le développement soit pour la production.

D'autre part, *Open Doors Screenings* destine spécialement au public une section de films hors compétition représentatifs de l'univers cinématographique et culturel de la région choisie. Cette année, Open Doors sera consacrée aux pays francophones de l'Afrique sub-saharienne.

4: Conditions d'admission

a) La production ou le Directeur du projet proposé doit être issu du pays choisi.

b) Les projets participants à la sélection, longs métrages, documentaires et animations, doivent être présentés sous forme de travail en voie d'accomplissement ou de scénario, accompagnés d'un dossier ou d'un plan de production. Les dossiers doivent être rédigés soit en anglais soit en français.

Projets en langues africains et autres langues sont acceptés pour Open Doors 2012

L'INSCRIPTION EST LIBRE

La documentation suivante doit être adressée par e-mail avant le 13 mars 2012 à opendoors@pardo.ch

- * Synopsis
- * Notes et commentaires du directeur sous forme de lettre de présentation
- * Concept visuel du tournage
- * Distribution, équipe et détails techniques
- * Scénario complet ou plan suffisamment avancé, 10 pages au maximum ou 15.000 caractères (pour les projets à l'état d'élaboration)
- * « Rough cut », version brute (si vous êtes à la recherche de partenaires censés s'impliquer dans la future production de votre film)
- * Description de la compagnie de production
- * CV et filmographie du directeur et du producteur (2 pages au maximum)
- * Le budget détaillé (en Euros)
- * Le plan de financement
- * Une photo format passeport du directeur et du producteur – JPG Format (300 dpi / 10x15 cm)
- * Si disponible, un accord de financement et/ou des lettres attestant l'intention de participer au financement de la part de partenaires
- * Si disponible(s), accord(s) de coproduction/coopération
- * Envoi par courrier d'au moins 2 films antérieurs du directeur, en DVD ou VHS sous-titrés en anglais (court métrage ou long métrage sont également acceptés) – Les producteurs dont c'est la première expérience sont dispensés de l'envoi de DVD.
- * Tout participant a le droit de proposer plus d'un projet par personne.
- * Les directeurs sans producteurs et les producteurs sans directeurs peuvent être également choisis pour soumettre des projets.

À partir de la confirmation de la sélection et ce jusqu'à la fin du Festival (11 août 2012), toute éventuelle inscription à d'autres marchés de co-production doit préalablement être soumise à l'approbation de l'équipe d'Open Door.

La feuille d'inscription en ligne est une démarche obligatoire ; le formulaire à remplir se trouve sur le link suivant: <http://opendoorsefo.pardo.ch/>

Une fois le projet sélectionné, la feuille d'inscription signée est considérée comme un accord de participation entre le représentant du projet et le FFL.

Tout projet dont la documentation requise est incomplète ne peut pas être pris en considération pour une éventuelle sélection.

c) Les producteurs et les distributeurs des projets sélectionnés acceptent de mentionner dans les avis publicitaires la participation du projet au FFL's *Open Doors co-production lab*.

5: Prix officiels et Jury

À la fin des trois jours d'atelier, une somme d'une valeur de 50.000 CHF (environ 45.000 Euros), constituée sur initiative de Open Doors, sera remise par un jury composé par des représentants du Festival et de "visions sud est", fonds suisse de soutien à la production. En poursuivant sa collaboration avec Open Doors, le CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée, France) accorde, lui, une somme de 7.000 Euros à un film en voie d'élaboration. L'édition 2010 a été marquée par l'attribution d'un nouveau Prix – l'International Relations ARTE Prize – d'une valeur de 6.000 Euros. Cette collaboration se renouvellera en 2012.

6: Invitations

Le Festival prend en charge les frais de voyage (aller-retour à/de Locarno) et de séjour (6 nuits), et offre aussi des indemnités journalières pour le déjeuner et le dîner (1 carte déjeuner par jour et par personne), pour le directeur et le producteur du projet sélectionné.

Il est demandé aux représentants du projet d'être présents au FFL pendant l'*Open Doors co-production lab*.

7: Date limite

La date limite de présentation des projets est fixée au 13 mars 2012.

Tout le matériel demandé, dont les détails figurent dans la procédure d'inscription, doit être envoyé par e-mail, et les DVD requis doivent être expédiés à l'adresse suivante :

Open Doors
Festival del film di Locarno
via Ciseri 23
CH-6600 Locarno

La FFL ne couvre pas les frais postaux; le matériel envoyé n'est pas restitué.

8: Pour tout projet sélectionné pour participer à *Open Doors coproduction lab* les conditions suivantes sont obligatoires:

a) Une fois le film achevé, le logo Open Doors doit apparaître dans la mention du crédit. Le logo Open Doors sera fourni directement par le Festival et ne doit, en aucun cas, être modifié sans l'approbation du FFL. Toutes les publications utilisant le logo doivent recevoir le "bon pour impression" préalable de la part du FFL (marketing@pardo.ch)

b) Les directeurs et les producteurs, dont un projet participe à Open Doors, sont tenus d'informer régulièrement l'équipe d'Open Doors du développement de ce même projet. Nous sommes particulièrement intéressés par la situation, la date de sortie, la sélection de la part d'un Festival, les prix, la diffusion nationale et internationale.

Ces informations nous sont utiles pour garder une trace des projets sélectionnés par Open Doors et pour la mise à jour de notre site opendoors.pardo.ch

c) Une fois le film terminé, un DVD doit être remis à Open Doors pour ses archives. Une copie DVD sera donnée à la DDC pour usage interne. Ce DVD ne sera pas confié à une tierce personne sans l'autorisation préalable du directeur ou du producteur.